

Les chiens catégorisés :

CAT1 : <ul style="list-style-type: none">• American Staffordshire Terrier non LOF• Mastiff non LOF• Tosa non LOF	CAT2 : <ul style="list-style-type: none">• American Staffordshire Terrier LOF• Rottweiler LOF et non LOF• Tosa LOF
---	---

Personne ne pouvant pas détenir un chien catégorisé :

- mineure ;
- majeure sous tutelle, sauf autorisation du juge ;
- Personnes condamnée pour crime ou délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire ;
- Personnes ayant fait l'objet d'un retrait administratif ou d'une saisi d'un chien ;

Documents À vérifier :

- passeport européen;
- **vaccin antirabique** en cours de validité ; (date de rappel) (délai 21 jours)
- **attestation d'assurance** responsabilité civile mentionnant le chien catégorisé ;
- **permis de détention** (Cerfa 13996*01) d'un chien catégorisé provisoire ou définitif + attestation d'aptitude.
- Pièce d'identité du détenteur ;
- carte I-CAD ;
- évaluation comportementale ;
- certificat de **stérilisation** pour un chien de 1re catégorie ;
- attestation vétérinaire de catégorie ou diagnose morphologique en cas de doute.

Arrêté du 27 avril 1999, la liste des critères

Les chiens communément appelés "pit-bulls" qui appartiennent à la 1re catégorie présentent une large ressemblance avec la description suivante :

- petit dogue de couleur variable ayant un périmètre thoracique mesurant environ entre 60 cm (ce qui correspond à un poids d'environ 18 kg) et 80 cm (ce qui correspond à un poids d'environ 40 kg). La hauteur au garrot peut aller de 35 à 50 cm ;
- chien musclé à poil court ;
- apparence puissante ;
- avant massif avec un arrière comparativement léger ;
- le stop n'est pas très marqué, le museau mesure environ la même longueur que le crâne tout en étant moins large, et la truffe est en avant du menton ;
- les mâchoires sont fortes, avec les muscles des joues bombés.

Les chiens communément appelés "boerbulls" qui appartiennent à la 1re catégorie présentent une large ressemblance avec la description suivante :

- dogue généralement de couleur fauve à poil court, grand et musclé, pourvu d'un corps haut, massif et long ;
- la tête est large, avec un crâne large et un museau plutôt court ;
- les babines sont pendantes, le museau et la truffe peuvent être noirs ;
- le cou est large avec des plis cutanés représentant le fanon ;
- le périmètre thoracique est supérieur à 80 cm (ce qui correspond à un poids supérieur à 40 kg). La hauteur au garrot est d'environ 50 à 70 cm ;
- le corps est assez épais et cylindrique ;
- le ventre a un volume proche de celui de la poitrine.

Les chiens qui appartiennent à la 1re catégorie pouvant être rapprochés morphologiquement des chiens de race Tosa présentent une large ressemblance avec la description suivante :

- dogue à poil court et de couleur variable, généralement fauve, bringée ou noire, de grande taille et de constitution robuste ;
- le périmètre thoracique est supérieur à 80 cm (ce qui correspond à un poids supérieur à 40 kg). La hauteur est d'environ 60 à 65 cm ;
- la tête est composée d'un crâne large, d'un stop marqué, avec un museau moyen ;
- les mâchoires inférieure et supérieure sont fortes ;
- le cou est musclé, avec du fanon ;
- la poitrine est large et haute ;
- le ventre est bien remonté ;
- la queue est épaisse à la base.

Les chiens qui appartiennent à la 2e catégorie pouvant être rapprochés morphologiquement des chiens de race Rottweiler présentent une large ressemblance avec la description suivante :

- dogue à poil court, à robe noir et feu ;
- chien trapu un peu long avec un corps cylindrique et un périmètre thoracique supérieur à 70 cm (ce qui correspond à un poids supérieur à 30 kg). La hauteur au garrot est d'environ 60 à 65 cm ;
- le crâne est large, avec un front bombé et des joues musclées ;
- le museau est moyen, à fortes mâchoires ;
- le stop est très accentué ;
- la truffe est à hauteur du menton.

Pour ce qui concerne les chiens qui appartiennent à la 2e catégorie et qui sont des chiens de race :

- ils répondent aux standards des races concernées, établis par la Société centrale canine ;
- leur appartenance à la race considérée est attestée par une déclaration de naissance ou par un pedigree. Ces documents sont délivrés par la Société centrale canine lorsque le chien est inscrit sur le livre généalogique de la race concernée.

Liste des formateurs agréés pour dispenser la formation visée à l'article L. 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime

NOM	Prénom	Adresse professionnelle	Téléphone	Profession / qualification	Date d'habilitation	Date de fin de validité de l'habilitation
ALEXANDRE	Gary		06 88 70 99 36	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers)	10/01/2022	09/01/2027
ALLOUCHERY	Laure	6 rue Saissefont 80540 SAISSEVAL	06 03 52 78 15	Éducateur canin (formation dans un lieu fixe et à domicile, chez les particuliers)	10/02/2026	09/02/2031
BATAILLE	Lydwine	2 allée des mésanges 59310 AUCHY-LEZ-ORCHIES	06 64 22 66 10	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers)	07/11/2024	06/11/2029
CARTON	Alexandra		06 38 39 99 34	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers)	21/03/2023	20/03/2028
COMYN	Olivier	Bien vivre avec son chien 650 route de Corbie 80450 CAMON	06 85 84 90 53	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers)	10/12/2025	09/12/2030
DEMEESTER	Yvon	11 rue André Hénoque 80230 VAUDRICOURT	06 85 56 35 35	Éducateur canin (formation dans un lieu fixe et à domicile, chez les particuliers)	25/02/2026	24/02/2031
FLINOIS	Christian		06 22 79 05 23	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers)	22/07/2022	21/07/2027
FRUITIER	Loetitia	Sport Canin de Cambron Rue du Marais 80132 CAMBRON	06 42 41 52 34	Éducateur canin (formation dans un lieu fixe)	12/05/2026	11/05/2031
GIVERT	Amélie		06 95 12 17 29	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers)	03/03/2026	02/03/2031
HOLLVILLE	Claude	rue du Terrain 80480 PONT DE METZ	06 26 30 29 48	Éducateur canin (formation dans un lieu fixe)	27/01/2023	27/01/2028
LENFANT	Sylvie	rue du Terrain 80480 PONT DE METZ	06 20 77 71 82	Éducateur canin (formation dans un lieu fixe)	23/01/2023	23/01/2028
LE SECH	Virginie	21 rue du Maître du Monde 80800 MERICOURT L'ABBÉ	06 83 52 80 51	Éducateur canin (formation dans un lieu fixe)	31/03/2023	31/03/2028
MAHRI	Hafid		06 15 48 74 65	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers)	25/09/2025	25/09/2030
MARGRY	Dany	Domvast canin club Route de Brailly Cornehotte 80150 DOMVAST	06 07 15 44 62	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers et dans lieu fixe)	12/05/2026	11/05/2031
MILLE	Jérémy		06 63 61 69 63	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers)	07/08/2023	07/08/2028
PATRAT	Charlène	7 rue Marcel LAHOCHÉ 80700 BEUVRAIGNES	06 23 33 40 33	Éducateur canin (formation en présence des chiens et dans un lieu fixe)	08/03/2021	07/03/2026
ROUSSEaux	Christine	Dog Éduc Sport by Christine 9 rue de la Fontinette 80310 LA CHAUSSÉ TIRANCOURT	06 24 52 88 82	Éducateur canin (formation à domicile, chez les particuliers)	16/02/2026	15/02/2031
THERY	Daniel	Domvast canin club Route de Brailly Cornehotte 80150 DOMVAST	06 07 15 44 62	Éducateur canin (formation dans un lieu fixe)	12/05/2026	11/05/2031
TRASIBULE	Axelle	14bis rue de la Fraternité 80250 AILLY SUR NOYE	07 45 16 78 71	Éducateur canin (formation dans un lieu fixe et à domicile, chez les particuliers)	10/09/2025	09/09/2030

(màj 12/05/2026)

Dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé

Propriétaires ou détenteurs d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie (Article L. 211-14 du code rural)

Ce formulaire vous permet de demander la délivrance d'un permis de détention d'un chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie en application de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.

Votre demande est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de votre commune de résidence.

Après instruction de votre dossier par la mairie et si la décision est positive, vous pourrez retirer le permis de détention demandé à la mairie de votre domicile, muni du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien.

Merci de compléter intégralement votre formulaire et de le signer

Chaque chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie pour lequel vous sollicitez la délivrance d'un permis de détention doit faire l'objet d'un formulaire distinct

1. identification du propriétaire ou du détenteur

Madame Mademoiselle Monsieur

QUALITÉ : Propriétaire

OU : Détenteur

NOM de naissance :

NOM d'époux(se) :

Prénom(s) :

Né(e) le :

À :

Adresse personnelle :

Téléphone (facultatif) :

Courriel (facultatif) :

2. Informations relatives au chien

SEXE : Mâle

Femelle

1^{ère} catégorie

OU : 2^{ème} catégorie

Race ou Type :

N° de pedigree si LOF :

Date de naissance :

Numéro de tatouage :

Effectué le :

OU :

Numéro de puce :

Implantée le :

Vaccination antirabique effectuée le :

Par :

Département :

Stérilisation (1^{ère} catégorie) effectuée le :

Par :

Département :

Évaluation comportementale effectuée le :

Par :

Département :

Classement en niveau de risque : 1

2

3

4

3. Pièces à fournir en photocopie recto

- Identification du chien (photocopie de la carte d'identification).
 - Certificat de vaccination antirabique en cours de validité (photocopie de la rubrique IV du passeport européen pour animal de compagnie).
 - Certificat de stérilisation (pour un chien de 1^{ère} catégorie).
 - Évaluation comportementale prévue au II de l'article L. 211-13-1 du code rural.
 - Attestation spéciale d'assurance responsabilité civile.
 - Attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins visée à l'article L. 211-13-1 du code rural.
- OU :
- Certificat de capacité délivré aux personnes exerçant l'une des activités citées au 1^{er} alinéa du IV de l'article L. 214-6 du code rural.

4. Engagements

- Je m'engage à satisfaire en permanence aux conditions liées à la mise à jour de la vaccination antirabique de mon chien.
- Je m'engage à satisfaire en permanence aux conditions liées à la souscription d'une assurance garantissant ma responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par mon chien. J'ai compris que les membres de ma famille sont considérés comme tiers au sens des présentes dispositions.
- Je ne fais pas l'objet d'une mesure de tutelle ni d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire et je ne me suis pas fait retirer la propriété ou la garde d'un chien en application de l'article L. 211-11 du code rural.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à :

Le

Signature du demandeur :

5. Informations pratiques

Merci de déposer ou d'adresser l'ensemble de votre dossier (demande + pièces justificatives) dans une enveloppe A4 à la mairie de votre domicile.

Lors du retrait du permis de détention, veuillez vous munir **de l'original** du passeport européen pour animal de compagnie de votre chien prévu par le règlement du Parlement européen et du Conseil n° 998/2003 du 26 mai 2003. **Aucun permis de détention ne pourra être délivré sans la présentation de ce passeport.**

Pour le cas où vous seriez propriétaire ou détenteur de plusieurs chiens de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie, veuillez déposer ou adresser **1 dossier par chien** à la mairie de votre domicile.